

CSE Extraordinaire le 10 septembre

ODJ : élection de représentants du CSE pour constituer le CCSE¹

Section RENAULT

N° 130 9 septembre 2019

Quel avenir pour Renault, au regard de l'actualité ? Quelle place pour le SM-TE ?

Souvenez-vous ...

Les élections 2018-2019 ont mis en place les CSE des établissements Renault sas (cf. représentativité ci-après) :

RENAULT SAS <i>selon le prestataire du vote</i>	Inscrits	Exprimés	CFE-CGC	CFDT	CGT	FO	SUD	SM-TE	UNSA	CFTC
Classement			1	2	3	4	5	6	7	8
Tous collèges	31 268	21 691	34,05%	23,30%	20,12%	10,18%	6,00%	3,47%	2,57%	0,31%
1 ^{er} collège : APR	9 373	6 868		27,29%	39,09%	20,17%	6,70%	0,04%	6,13%	0,58%
2 ^{ème} collège : ETAM	10 413	7 322	39,77%	19,86%	19,28%	7,88%	7,57%	3,51%	1,87%	0,26%
3 ^{ème} collège : Cadres	11 482	7 501	59,64%	23,00%	3,56%	3,29%	3,84%	6,56%		0,11%

Le SM-TE est le 3^{ème} syndicat du collège « Ingénieurs et Cadres » de RENAULT SAS

Si nous avons plein de souvenirs de vacances, et peut-être encore du sable dans nos chaussures, nous avons aussi en tête les derniers événements de Renault (Difficultés avec Nissan, Rebondissements FIAT, départs de hauts dirigeants de Renault vers PSA, Affaire Ghosn, etc...) et tombe ce 3 septembre, une convocation pour une mise en place un peu précipitée du Comité Central Social et Economique (CCSE).

Notre vision

Sur fond d'« Agilité », la transformation profonde de l'entreprise semble « souhaitable », « inévitable », mais dans quelles conditions et jusqu'où êtes-vous prêts à aller ?

Instabilité pour l'entreprise, fragilisation de nos emplois ? Vers un démantèlement de Renault en France ?

Le rôle du syndicat n'est-il pas de faire contre-pouvoir pour éviter les abus, défendre les intérêts individuels autant que collectifs ?

¹ CCSE : Comité Central Social et Economique

Le CCSE est une instance légale de représentation des salariés au niveau de Renault sas

Ses attributions

Il doit être consulté sur les orientations stratégiques, la situation économique et financière de l'entreprise, la politique sociale de l'entreprise, sur les conditions de travail et d'emploi ainsi que les restructurations ou compressions des effectifs, les licenciements collectifs pour motif économique, sur les offres publiques d'acquisition ...

Sa mise en place

Renault sas a convoqué le mardi 3 septembre les organisations syndicales : CFE-CGC, CFDT, CGT, FO, CFTC et SM-TE (pourquoi SUD, UNSA n'étaient-ils pas invités ?) pour négocier un accord relatif à la répartition de 40 sièges, par collèges électoraux et par établissements (*20 titulaires et 20 suppléants*). Seule la CFTC n'avait pas envoyé de représentant.

La Direction a proposé une répartition des sièges du CCSE, avec une date limite de signature de l'accord fixée au vendredi 6 septembre 12h :

Les syndicats CFE-CGC/CFDT/CGT/FO ont annoncé en séance s'être réunis au préalable, **sans communication avec les autres syndicats ni avec les salariés**. Ils ont proposé une autre répartition qui leur convienne. Après une brève suspension de séance, la Direction a annoncé qu'elle acceptait cette proposition. La répartition des sièges est donc déjà prête entre ces quatre-là, avec l'assentiment de la Direction.

Pour le Technocentre, voici la répartition des représentants :

	1 ^{er} Collège APR	2 ^{ème} Collège ETAM	3 ^{ème} Collège Cadres	Total
Titulaires	0	2	3	5
Suppléants	0	1	1	2
Total	0	3	4	7

Procédure d'élection

A chaque élection de personnes au CSE, le SM-TE demande le vote à bulletin secret, dans le respect de la notion de sincérité du scrutin. Cette demande est pourtant à chaque séance balayée.

A l'heure où l'on peut lire sur le site du *Conseil constitutionnel* :

« ... *le vote public, présenté malheureusement encore par certains comme démocratique, est pourtant réservé aux situations révolutionnaires ou aux régimes totalitaires. Il n'est en aucun cas compatible avec l'état de droit* », nous continuerons à demander le vote à bulletin secret dans l'instance CSE, comme condition d'un scrutin sincère, qui offre à chacun des membres électeurs l'exercice de leur liberté.

Nous n'avons pas d'illusions sur l'issue du scrutin. Malgré les résultats ci-dessus, la représentation sera partagée entre les syndicats majoritaires « CFE-CGC/CFDT/CGT/FO », et tous les syndicats ne seront pas représentés : le choix de près de 13% des électeurs passera à la trappe. Trouvez-vous cela normal ?

Nos craintes de voir se poursuivre les tendances au démantèlement de Renault en France, que rien dans l'actualité ne semble contredire, sont intensifiées par la reconduite demain au CCSE des mêmes qui au sein de l'ancien CCE accompagnaient déjà le mouvement.

Ne laissons pas faire, ne soyons pas spectateurs ou simples consommateurs, mais aussi acteurs de notre destinée.

**Choisissez le renouveau, rejoignez-nous en masse, faites le choix du SM-TE,
syndicat financé et contrôlé uniquement par les salariés**